

# Commune de SORT en CHALOSSE

## COMPTE-RENDU DE SÉANCE

**Du 08 Février 2023 à 20H**

Membres du Conseil Municipal : 15

En exercice : 15                      Présents : 12              Excusés : 3

Date de la convocation : **02 Février 2023**

**Présents** : Pascal Bernadet, Sabine Labarbe, Christian Pierre, Vincent Marquet, Frédéric Antonini, Claudine Bergue, Christophe Camot, Jérôme Danhil, Jean-Michel Dupouy, Hélène Hincelin, Nicolas Laurède, Marie-Josée Lubet.

**Excusés** : Anne-Marie Henry-Martin, Didier Descarpentries et Graziella Pouysegou.

**Secrétaire de séance** : Marie Josée Lubet.

### **Logement Coudanne :**

Dans le cadre de la gestion des logements par Soliha, des nécessités de l'administration des biens communaux, la perception demande une mise à jour du contrat du mandat de gestion. La principale modification concerne les dépôts de garantie qui sont désormais encaissés par la mairie et non conservés par l'agence.

Cette nouvelle convention de mandat de gestion a été adoptée à l'unanimité.

### **Subvention exceptionnelle :**

Les élèves de CE et de CM ont le projet de faire un voyage scolaire de 4 jours à Vieux Boucau du 27 Juin au 30 Juin : soit 40 enfants, 19 de l'école de Sort et 21 de Garrey. Le coût total est fixé à 10 962 euros ; soit 282 € par élève. Il serait financé à 50 % par les familles, 20 % par la coopérative scolaire, 20 % par l'APE et 10 % par le RPI. La coopérative scolaire ne pouvant pas financer entièrement les 20 %, monsieur le maire propose de voter une subvention exceptionnelle de 250 € pour cette dernière.

Cette aide financière supplémentaire a été adoptée à l'unanimité.

### **Recrutement d'un agent technique :**

Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, monsieur le maire propose le recrutement d'un poste d'adjoint technique polyvalent catégorie C pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2023 sur la base de 35 h par semaine pour les entretiens d'espaces verts, voirie et entretien des bâtiments.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

### **Projet Mairie : Choix de l'architecte :**

Suite à l'appel d'offres, deux entreprises ont répondu : TAG d'Habas et Cabinet Dos Santos de Mont de Marsan.

Monsieur le maire fait une synthèse des auditions de ces deux cabinets :

- Cabinet Dos Santos : 3 personnes dans l'équipe qui travaillent en autonomie totale. Ce cabinet est plus spécialisé dans la rénovation. Montant des honoraires 8.5% du coût de l'investissement.
- TAG : 6 à 7 collaborateurs, le cabinet s'appuie sur des conseils extérieurs, soustraite notamment en architecture paysagère et répond à tous les appels d'offres. Montant des honoraires 8 % du montant de l'investissement.

La commission a voté 3 voix pour TAG et 1 voix pour le cabinet Dos Santos.

Cette proposition de choisir TAG a été mise au vote du conseil municipal : 11 voix pour 1 abstention.

**Commune de SORT en CHALOSSE**  
**COMPTE-RENDU DE SÉANCE**  
**Du 08 Février 2023 à 20H**

**Demande DETR : dotation de l'état destinée aux territoires ruraux :**

Monsieur le maire propose de demander cette subvention pour les investissements suivants :

- Ponton et barrière du gîte pour un montant HT de 3030.26 €
- Chevrons et bandeaux du gîte pour un montant HT de 7829.10 €
- Eclairage salle polyvalente pour un montant HT de 18 914.59 €
- Logement locatif pour un montant HT de 238 380.21 €

Soit un montant total de 268 154 € : demande de la subvention pour un montant maximal à hauteur de 40 %, soit 107 262 €.

Cette demande de subvention a été adoptée à l'unanimité.

**Taxe aménagement** : Monsieur le maire nous informe que le versement de la taxe d'aménagement à la communauté de communes n'est plus obligatoire.

Cette décision étant intervenue le lendemain du dernier conseil municipal, la délibération n'ayant pas été envoyée au contrôle de légalité, il n'y a pas lieu de prendre une nouvelle délibération.

**Rapport des Commissions**

**Voirie** : Monsieur Christian Pierre nous informe que l'entreprise Laloubère a fini l'élagage Le pont chemin de l'este est cassé, d'où des problèmes d'évacuation d'eau.

**Bâtiments :**

Monsieur Christian Pierre nous signale que les agents communaux sont en train de poser les planches au-dessus du mur de l'école.

**Communication :**

Madame Sabine Labarbe explique que l'imprimeur a oublié de publier sur le journal Oun ne Soum l'article de l'association Colverts pétanque, il figurera sur celui du luy et la plume.

**Vie sociale :**

Les vœux du maire et le repas des aînés se sont bien passés. Les personnes présentes étaient satisfaites de ces moments de convivialité.

**Location des salles :**

Monsieur le maire explique qu'une plainte a été déposée à la gendarmerie suite à la dégradation de la place des courses. L'évènement s'est passé lors d'une soirée privée à la salle du moulin. Celle-ci a été rendue sans avoir été nettoyée et 3 familles avoisinantes se sont plaintes du bruit. Dorénavant cette salle ne sera plus louée à cette famille.

Monsieur le maire insiste sur le fait de bien faire attention lors des états des lieux de sortie, de bien regarder les chaises, les murs, les toilettes...

Après un match de basket, les vestiaires ont été trouvés avec le chauffage allumé et la salle sale (papiers, pansements...). Monsieur le maire décide que les vestiaires ne seront plus nettoyés par les agents communaux et que le chauffage serait complètement coupé s'il reste de nouveau allumé.

**Commune de SORT en CHALOSSE**  
**COMPTE-RENDU DE SÉANCE**  
**Du 08 Février 2023 à 20H**

**Site internet :**

Monsieur Vincent Marquet informe le conseil municipal que le site internet est toujours en cours de modification, que le contenu sera changé par nos soins. Il a demandé une modification concernant la page d'accueil.

**Intramuros :**

Monsieur Vincent Marquet présente le rapport des activités liées à l'application. Elle est consultée principalement pour l'agenda des manifestations communales ainsi que pour le journal des informations communales : comptes rendus du conseil municipal, menus de la cantine et planning des salles communales.

**Aménagement église :**

Monsieur Vincent Marquet expose le projet d'aménagement autour de l'église :

- Contre murs coté sud : plantation de pieds de vigne en pied de mur puis des vivaces seront plantées en quinconce sur le devant.
- Côté droit à l'entrée de l'église : construire un petit local en bois pour cacher la poubelle, puis plantation de plantes vivaces et petits rosiers dans l'espace restant avec l'installation d'une berlinoise pour retenir la terre.
- Côté gauche : rosier grimpant près du porche de l'église et massif de quelques vivaces du côté du cimetière.
- Côté gauche de l'église : peut-être installation de jardinières mais à voir le problème d'arrosage.
- 

**Aménagement bourg :**

Monsieur Vincent Marquet présente le projet d'aménagement bourg au dessus de l'étang de la banère :

- Tracer le chemin PMR autour du lac
- Créer d'un théâtre de verdure à droite du lac
- Installer une terrasse avec un joli point de vue sur le lac et les environs
- Faire un ponton avancé dans le lac
- Mettre la source en évidence
- Mettre en place une signalétique
- Envisager l'élagage des platanes autour du lac.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.**